

**Formation des maîtres : l'action continue !
Cette semaine, partout, on
fait le bilan de la formation !**

Chatel s'était engagé à faire un point d'étape en novembre ! On attend toujours !

Du 1er au 8 décembre, dans tous les établissements de l'académie, titulaires, stagiaires, étudiants, équipes disciplinaires... on s'y met tous !

Depuis janvier 2010, la mobilisation des collègues s'est faite dans le but d'obtenir dans l'académie un aménagement des conditions d'entrée dans le métier des collègues stagiaires. Mais malgré nos nombreuses interventions, le recteur a refusé d'améliorer les conditions de travail. Depuis la rentrée des vacances de Toussaint, les stagiaires exercent donc à temps complet sans le soutien d'un TZR, dans des conditions extrêmement difficiles ; s'accumulent les bulletins trimestriels de l'ensemble des classes qu'ils ont dorénavant en responsabilité, les conseils de classes, les réunions parents profs... S'y ajoutent des journées de formation à l'IUFM certains mercredis ! La charge de travail devient difficilement supportable.

Nous vous invitons à vous réunir cette semaine pour faire le bilan de la mise en place de la réforme.

L'objectif est de recueillir un maximum de témoignages individuels et/ou collectifs non seulement des stagiaires mais de l'ensemble des équipes pédagogiques. Pour vous aider, nous vous proposons quelques pistes mais la liste n'est évidemment pas exhaustive : organisation du service du stagiaire, nombre de classes, nombre de bulletins à remplir, temps de préparation des cours, des évaluations, conseils de classe, temps consacré à la concertation avec le tuteur, temps de correction, volume et contenu de la formation à l'IUFM...

Nous vous demandons de bien vouloir écrire les témoignages sur une page A4 (modèle à photocopier au verso) et les renvoyer à l'adresse indiquée pour le mardi 7 décembre dernier délai.

Ces témoignages que nous souhaitons nombreux seront :

- rendus publics lors d'une conférence de presse académique,
- communiqués au recteur d'académie,
- transmis avec les contributions des autres académies au Ministre par le Snes National.

Loin des campagnes de communication et de ses dénégations, face à la colère qui monte des établissements, nous voulons sur la base d'éléments émanant de constats de terrain, contraindre le Ministre Chatel à ré-ouvrir ce dossier.

Les témoignages seront autant de points d'appui nécessaires pour exiger, qu'à la rentrée prochaine, les stagiaires de cette année bénéficient comme néo-titulaires de décharges de services et de compléments de formation.

Ces témoignages justifieront aussi la nécessité d'une remise à plat de l'ensemble du dossier « mastérisation de la formation des enseignants »

C'est aussi l'occasion par vos témoignages d'évoquer le dispositif d'accueil des étudiants en Master 1 et 2, arrêté par le rectorat et les universités. Le SNES est totalement opposé à la réforme de la mastérisation ("stage en responsabilité" avant les concours de recrutement et suppression de la formation professionnelle après).

Comme nous l'avons de tout temps demandé, nous souhaitons que des éléments de pré-professionnalisation soient intégrés progressivement au cursus universitaire. De même nous demandons que progressivement soient intégrés à la formation, des stages d'observation puis de pratique accompagnée. En aucun cas, nous ne sommes favorables, pendant les années qui précèdent le concours à des stages en responsabilité. A l'issue du concours, nous demandons une entrée progressive dans le métier, le rétablissement d'une formation en alternance entre l'IUFM et les établissements (2/3 et 1/3), et une revalorisation d'une autre ampleur que celle concédée par le ministre, pour Tous

**Tous à vos stylos !
Le secrétariat académique**



A adresser au plus tard pour le 07/12
par courrier, par mel ou par fax au :

SNES S3 Lille
209 rue Nationale
59000 LILLE

Fax : 03 20 06 77 49
Email : s3lil@snes.edu

Vous témoignez à :

titre individuel collectif (établissement _____)

Vous êtes :

- titulaire stagiaire étudiant en master 2
- enseignant (discipline _____)
- CPE

Intervenez-vous dans le dispositif de formation des maîtres ?

oui non

Si oui, à quel titre ?

- formateur
- conseiller pédagogique en charge d'un(e) stagiaire
- conseiller pédagogique en charge d'étudiants en master

Votre témoignage :
